



L'Hay-les-Roses à l'heure
du développement durable

Contact

Service développement durable et transports

Pôle développement économique et urbain

Tél. : 01 46 15 33 12

Courriel : agenda21@ville-lhay94.fr



L'Hay-les-Roses à l'heure
du développement durable



Plan d'actions Agenda 21
Pour un développement durable
de L'Hay

Sommaire

Les principales actions

P. 2 Défi 1 :

L'Haÿ-les-Roses ville nature

- Réduire les nuisances sonores et atmosphériques en ville
- Poursuivre les actions visant à réduire l'impact de l'A6
- Valoriser les espaces verts publics de proximité

P. 2
P. 4
P. 6

P. 8 Défi 2 :

L'Haÿ-les-Roses, ville sobre et éco-responsable

- Réduire et mieux trier les déchets
- Sensibiliser les jeunes aux enjeux du développement durable

P. 8
P. 10

P. 12 Défi 3 :

L'Haÿ-les-Roses, Ville des proximités

- Intégrer les enjeux du développement durable dans les projets de construction et de rénovation de logements

P. 12

P. 14 Défi 4 :

L'Haÿ-les-Roses, Ville citoyenne et solidaire

- Encourager le développement d'événements fédérateurs récurrents

P. 14

P. 16 Défi collectivité :

L'Haÿ-les-Roses, collectivité exemplaire

- Améliorer la performance énergétique du patrimoine communal et intercommunal
- Mettre en place une alimentation plus durable dans la restauration collective et limiter le gaspillage

P. 16

P. 18



À propos

Pourquoi mettre en place un Agenda 21 à L'Haÿ ?

Penser global, agir local : tel est le défi auquel la planète est confrontée face aux dérives climatiques, à l'épuisement des ressources, aux atteintes à la biodiversité ou encore à la nécessité de renforcer la solidarité et la cohésion sociale. Au regard de cette situation, chacun s'accorde à reconnaître l'urgence d'engager les territoires, et donc les collectivités, dans une démarche élaborée de développement durable, reposant sur 3 piliers : l'environnement, l'économie et le social. La Ville a fait le choix de mettre en place, à son échelle, un programme local en concertation et en co-construction avec les L'Haÿssiens, l'Agenda 21. Composé de 50 actions concrètes, il formule des recommandations dans des domaines aussi variés que : la gestion des déchets, la pollution, la santé, le logement, la gestion des ressources en eaux et de l'assainissement.

À partir d'un diagnostic s'appuyant sur un bilan social, économique et environnemental, l'Agenda 21 permet de fixer un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des L'Haÿssiens.



Réduire les nuisances sonores et atmosphériques en ville

Social ■■■

Environnemental ■■■

Économique ■■■

Enjeux : Agir pour diminuer l'impact sonore et atmosphérique des axes routiers et autoroutiers



Constat

- ✓ Une partie de la commune de L'Haÿ-les-Roses se trouve impactée par les nuisances sonores (selon les relevés d'Airparif).
- ✓ La commune n'est pas épargnée par la dégradation de l'air en Île-de-France : dépassements des valeurs réglementaires, impact important sur la santé.

Descriptif de l'action

Réaliser un diagnostic des nuisances sonores et proposer une stratégie pour réduire le bruit en ville :

- Établir un diagnostic en se donnant les capacités de mieux caractériser l'environnement sonore : s'appuyer sur les relevés déjà réalisés dans le cadre d'actions intercommunales ou régionales et les compléter par des campagnes de mesures sur des lieux fortement exposés, comme le boulevard Paul Vaillant-Couturier.
- Établir un programme d'actions pour :
 - Diminuer la source des pollutions, en mettant notamment en place une charte pour limiter les nuisances des chantiers sur l'ensemble de la ville (action 3.5) ; en réduisant la vitesse en ville (Zone 30 Centre-Ville, quartiers résidentiels) (action 3.2) ;
 - Protéger les populations impactées ;
 - Relayer les événements de la Maison de l'environnement sur le thème des nuisances sonores liées à la route.

Mettre en œuvre les actions proposées dans le cadre de la convention signée entre la Ville et Airparif :

- Renforcer l'information et la communication à destination des citoyens sur l'état de la qualité de l'air de la ville :
 - Bulletin quotidien sur la qualité de l'air sur le site internet de la Ville,
 - Cartographie de la qualité de l'air en temps réel.
- Animation de sensibilisation à destination des L'Haÿssiens sur les enjeux de la qualité de l'air.
- Accompagnement dans la mise en place de politiques publiques afin de prendre en compte la qualité de l'air.

Sensibiliser l'ensemble de la population à la pollution sonore.

Partenaires

Bruitparif / Airparif, Futurs aménageurs / promoteurs immobiliers

2022-2023

2019-2023

2022-2023



Poursuivre les actions visant à réduire l'impact de l'autoroute A6

Enjeux : Lutter contre les nuisances sonores et la pollution atmosphérique



Constat

- ✓ Le bilan des émissions de gaz à effet de serre et la campagne de l'observatoire du bruit en Île-de-France (BruitParif), initiée par la Ville mettent l'accent sur l'impact de l'A6 sur le quotidien de certains L'Hayssiens.
- ✓ Le tracé de l'autoroute entraîne une fracture urbaine.
- ✓ La présence de l'autoroute nécessite une amélioration des aménagements.

Social ■■■

Environnemental ■■■

Économique ■■■

Descriptif de l'action

Engager des discussions avec l'État, le Conseil départemental du Val-de-Marne, l'Établissement public territorial (EPT 12) et les associations locales pour travailler les sujets suivants :

- Réduire la vitesse de l'autoroute A6 à 70 km/h,
- Autoriser la végétalisation des murs de l'autoroute.

2021-2023

Intégrer les contraintes liées à l'autoroute A6 afin d'en faire des espaces accueillants et/ou utiles :

- Les franchissements de l'autoroute A6 :
 - Capitaliser l'étude réalisée par le paysagiste,
 - Étudier les possibilités de mise en valeur.
- Les délaissés de l'autoroute :
 - Réaliser un recensement de ces espaces,
 - Proposer des scénarios de mise en valeur et les usages qui pourraient s'y développer (exemple : zone de compostage des déchets verts de la ville).

2019-2022

Prendre connaissance des études menées actuellement et intégrer des groupes de travail concernant les modes alternatifs à la voiture thermique, notamment la voiture autonome (implications juridiques, impact environnemental...).

2019

Partenaires

État, Conseil départemental du Val-de-Marne, Établissement public territorial (EPT 12), Associations locales



Valoriser les espaces verts publics de proximités

Social ■■■

Environnemental ■■■

Économique ■■■

Enjeux : Diversifier et valoriser le réseau d'espaces verts et de nature existant



Constat

- ✓ La présence de nombreux jardins individuels et d'espaces verts de logements collectifs contribue à la végétalisation de la ville.
- ✓ Les L'Hajssiens (notamment les jeunes) aimeraient que la Ville mette à leur disposition davantage d'espaces de proximité.

Descriptif de l'action

Valoriser les espaces de promenades, les lieux de détente et de loisirs :

- Réaménagement en cours du chemin de la Vanne en véritable Coulée verte pour faire un lieu de promenade (action 3.10).
- Plusieurs réaménagements programmés : le square Elmelik, l'esplanade de la Bièvre, les squares Baudin et Ferrer, le parc du Moulin de la Bièvre.

Réaliser une étude sur les pieds d'arbres de la ville

- Recensement des pieds d'arbres et qualification de leur état.
- Mettre en place une stratégie de valorisation des pieds d'arbres.

Répertorier et qualifier les espaces verts publics de la ville en s'appuyant sur l'étude menée par le paysagiste :

- Recenser les espaces verts existants.
- Qualifier ces espaces verts et comprendre leurs fonctions et usages.
- Dresser des isochrones de déplacement autour des espaces verts existants pour identifier des secteurs résidentiels situés à plus de 5 minutes à pied d'un espace vert.

2019-2022

2020

2021



Réduire et mieux trier les déchets

Social ■■■

Environnemental ■■■

Économique ■■■

Enjeux : Réduire et valoriser les déchets



Constat

- ✓ Un enjeu de baisse de la production de déchets et d'amélioration du tri.

Descriptif de l'action

Travailler en étroite collaboration avec la Régie intercommunale pour la valorisation et l'exploitation des déchets (RIVED) pour améliorer le tri des déchets :

- Capitaliser les données fournies grâce aux diagnostics réalisés par la RIVED dans le cadre du plan d'amélioration de la collecte sélective : diagnostic des locaux propreté d'un échantillon de copropriétés, diagnostic des points d'apport volontaire (verre, textile), diagnostic de la communication menée par la Ville.
- Re-étiquetage des poubelles et affichage des locaux propreté.

2019

Sensibiliser la population au tri et à la diminution des déchets :

- Communiquer davantage sur le bilan et sur l'évolution des quantités de déchets produites.
- Informer sur les animations en pied d'immeuble organisées par la RIVED.
- Relayer les animations des partenaires en lien avec la thématique des déchets (Maison de l'Environnement, EPT12, La Mine).

2019-2023

Lancer une campagne « Zéro-déchets » (en partenariat avec la Maison de l'Environnement) :

- Communiquer sur les économies réalisées par les pratiques type « Zéro Déchet » ;
 - Achat alimentaire non-emballé ou sur-emballé (produits frais, achat en vrac, grand contenant),
 - Produits d'entretien et cosmétiques naturels.
- Organiser un défi Famille Zéro Déchet.

2022

Partenaires

Maison de l'Environnement, Régie intercommunale pour la valorisation et l'exploitation des déchets (RIVED)/ Établissement public territorial (EPT 12), La Mine



Sensibiliser les jeunes aux enjeux du développement durable

Social ■■■

Environnemental ■■■

Économique ■■■

Enjeux : Alerter les L'Hayssiens sur le développement durable



Constat

- ✓ De nombreux partenaires sont présents sur le territoire et actifs en matière de sensibilisation au développement durable
- ✓ Les écoles l'hayssiennes sont engagées dans une démarche de développement durable.

Descriptif de l'action

Inciter les écoles à participer aux animations proposées par la Maison de l'environnement

- Inciter les directeurs d'écoles et de centres de loisirs à faire participer leurs classes aux « Parcours écoles ».
- Établir une convention pour élargir l'intervention de la Maison de l'environnement auprès des scolaires (à partir de 2022).

2019-2023

Sensibiliser à la thématique des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables :

- Dans le cadre de la convention avec l'Agence locale d'énergie proposer des interventions auprès des scolaires.

2020

Sensibiliser à la gestion des déchets :

- Réaliser une action de lutte contre le gaspillage alimentaire, en partenariat avec la RIVED, dans le restaurant scolaire de l'école élémentaire de la Vallée-aux-Renards.
- Etendre cette action aux autres restaurants scolaires de la ville.

2019-2023

Inciter les directeurs d'écoles à organiser des « classes d'eau » pour sensibiliser les jeunes à la préservation de cette ressource :

- Communiquer sur l'existence d'une aide de l'Agence de l'eau Seine-Normandie dans le cadre des « classes d'eau ».

2019-2023

Valoriser les écoles labélisées Établissement en démarche de développement durable (E3D) :

- Communiquer sur cette démarche et sur les écoles concernées.
- Proposer aux écoles concernées de participer à la journée du Développement durable.

2019-2023

Partenaires

Écoles, Maison de l'environnement, Régie intercommunale pour la valorisation et l'exploitation des déchets (RIVED), Agence de l'eau Seine Normandie



Intégrer les enjeux du développement durable dans les projets de construction et de rénovation de logements

Social ■■■

Environnemental ■■■

Économique ■■■

Enjeux : Assurer une urbanisation durable et équilibrée répondant aux besoins des habitants



Constat

- ✓ Des projets urbains vont prochainement voir le jour à L'Haÿ-les-Roses.
- ✓ Le Plan local d'urbanisme (PLU) élaboré par la Ville prend en compte de nombreux enjeux environnementaux
- ✓ Des objectifs environnementaux doivent être définis en amont des projets

Descriptif de l'action

Rédiger une charte développement durable à destination :

- Des aménageurs, promoteurs et constructeurs de logements collectifs neufs
- Des bailleurs sociaux dans le cadre de la garantie d'emprunt en vue de la rénovation de leur parc de logements

Cette charte engage les aménageurs, promoteurs, constructeurs et bailleurs sociaux en termes de performance énergétique du bâtiment, de performance environnementale, de respect et de protection de la biodiversité, de confort des logements, de gestion des nuisances et de l'insertion du projet dans son environnement.

2019

Rédiger une charte chantier propre pour les projets de construction et de rénovation :

- Réductions des nuisances de chantier (poussière, bruit...).
- Valorisation des déchets.
- Protection de l'environnement aux abords du chantier...

2019

Inscrire l'ensemble des nouveaux projets urbains dans la démarche d'écoquartiers :

- Pour les projets réalisés dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), rappeler l'obligation.
- Pour les projets autres, inscrire les quartiers dans cette démarche.

2019

Partenaires

Promoteurs, constructeurs, bailleurs sociaux, entreprises de chantier



Encourager le développement d'événements fédérateurs récurrents

Social ■■■

Environnemental ■■■■

Économique ■■■■

Enjeux : Continuer à soutenir les initiatives citoyennes et fédératrices et valoriser la richesse associative de la commune



Constat

- ✓ La Ville organise et fédère des événements.
- ✓ Ces événements se doivent d'être toujours plus durables et respectueux de l'environnement.
- ✓ L'Agenda 21 doit être articulé autour de ces événements.

Descriptif de l'action

Organiser une journée citoyenne annuelle sur le développement durable en proposant diverses animations sur le thème de l'énergie, de la nature, des mobilités douces...

- Prendre contact avec les partenaires (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE), Maison de l'Environnement).
- Organiser la journée citoyenne (journée à articuler avec la journée de la Fête des plantes et de la nature).

2019

Intégrer l'Agenda 21 dans les événements de la Ville

- Définir une charte durable pour les événements de la Ville ou intégrer le service Développement durable à l'organisation d'événements pour les rendre plus durables. Ceci peut se faire par :
 - Choix d'un prestataire accrédité Prestadd ou ISO 20121 (management responsable des événements),
 - Limitation et gestion des déchets (poubelles de tri à disposition),
 - Achat d'un parking à vélos mobile.
- Repenser les événements de la Ville pour y intégrer les principes du développement durable, exemple :
 - Banquet des Anciens : organisation d'un repas zéro déchet, implication du jeune public (action intergénérationnelle)...
 - Fête des Sports et Loisirs : obtention du label « Développement durable, le sport s'engage ».

2020



Améliorer la performance énergétique du patrimoine communal et intercommunal

Enjeux : Optimiser la performance énergétique et accroître le recours aux énergies renouvelables du patrimoine



Constat

- ✓ Le bilan carbone du territoire fait apparaître la consommation énergétique comme premier poste émetteur de gaz à effet de serre.
- ✓ Un Plan Climat Air Énergie Territorial est en cours de rédaction à l'échelle intercommunale.
- ✓ La Ville s'applique à remplacer les ampoules traditionnelles usagées par des ampoules LED.

Social ■■■

Environnemental ■■■

Économique ■■■

Descriptif de l'action

Prendre une part active à l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de l'Établissement public territorial (EPT 12)

2019-2020

Engager une stratégie de rénovation énergétique des bâtiments communaux :

2020-2021

- Réaliser un état des lieux des consommations énergétiques du patrimoine communal en s'appuyant sur les plateformes proposées par les fournisseurs d'énergie.
- Réaliser des études plus approfondies si besoin : optimisation des installations...
- Définir une stratégie de rénovation énergétique des bâtiments communaux à l'aide des dispositifs existants (Certificat d'économie d'énergie...) en proposant un plan pluriannuel d'investissement.

Suivant l'état des lieux réalisé et la stratégie mise en place, engager à court terme des actions d'économies d'énergie :

2023

- Installation de régulateur et thermostat sur les radiateurs n'en disposant pas.
- Pose de détecteurs de présence dans les lieux de passage.
- Remplacement des chaudières fioul par la géothermie si possible ou par des chaudières gaz.

Être très performant énergétiquement à l'occasion de la rénovation ou de la construction d'un bâtiment communal.

2020

Partenaires

Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC), Établissement public territorial (EPT 12)



Mettre en place une alimentation plus durable dans la restauration collective et limiter le gaspillage

Social ■■■

Environnemental ■■■

Économique ■■■

Enjeux : Consommer moins et plus durable



Constat

- ✓ L'alimentation est le plus gros poste de production de gaz à effet de serre (GES) de la commune (hors déplacements de personnes).
- ✓ L'Haÿ-les-Roses compte peu de jardins partagés et les circuits courts ne sont pas en usage dans ses restaurants scolaires.

Descriptif de l'action

Rendre la restauration collective (portage de repas, maison de retraite, cantines scolaires...) plus durable :

- Poursuivre le travail avec le prestataire (SODEXO) et la commission des menus pour :
 - Proposer un repas végétarien (1 fois par mois pour commencer),
 - Mieux gérer les quantités servies et limiter le gaspillage alimentaire.

Sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire :

- Poursuivre les actions engagées avec Sodexo : présence d'une balance dans certains restaurants collectifs, association qui récupère ensuite les bio-déchets pour de la méthanisation et du compostage.
- S'engager dans la démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire proposée par la Régie personnalisée pour la valorisation et l'exploitation des déchets de la région de Rungis (RIVED).
- Étendre les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire à l'ensemble des restaurants scolaires.

Partenaires

Régie personnalisée pour la valorisation et l'exploitation des déchets de la région de Rungis (RIVED) / Établissement public territorial (EPT 12), SODEXO

2019

2019-2023

Les 50 actions de l'Agenda 21

Retrouvez ci-dessous la liste complète des actions :

- Réduire les nuisances sonores et atmosphériques en ville
- Poursuivre les actions visant à réduire l'impact de l'A6
- Poursuivre l'embellissement de la ville
- Réaliser un atlas de la biodiversité l'hayssienne
- Accompagner la promotion de la biodiversité et la nature en ville
- Tendre vers une gestion plus écologique des espaces verts
- Encourager la pratique du jardinage individuel
- Créer et valoriser les espaces verts publics de proximité
- Sensibiliser les citoyens à une gestion économe de la ressource en eau
- Limiter les consommations énergétiques résidentielles
- Développer les énergies renouvelables
- Réduire et mieux trier les déchets
- Mieux valoriser les déchets verts et fermentescibles
- Développer le recyclage, le réemploi et la revalorisation
- Valoriser les jardins partagés et familiaux
- Favoriser la création de nouveaux jardins partagés
- Sensibiliser la population aux enjeux du développement durable
- Sensibiliser les jeunes aux enjeux du développement durable
- Mieux appréhender la mobilité des L'Hayssiens et les sensibiliser aux alternatives à la voiture thermique
- Développer la pratique du vélo et des nouveaux modes de déplacements urbains
- Favoriser la marche à pied
- Améliorer le réseau de transports en commun existant
- Intégrer les enjeux du développement durable dans les projets de constructions et de rénovation de logements
- Rendre la ville plus accessible pour tous ses habitants
- S'emparer des enjeux de la transition numérique
- Développer et valoriser les activités culturelles
- Développer les commerces et les services de proximité
- Valoriser les espaces publics existants et encourager la création d'espaces de rencontre
- Développer la mixité sociale et intergénérationnelle
- Tendre vers davantage de solidarité
- Mieux intégrer les entreprises et développer l'emploi sur la ville
- Favoriser le bien vivre des L'Hayssiens
- Garantir une ville propre
- Promouvoir la citoyenneté
- Promouvoir la participation citoyenne des jeunes
- Encourager le développement d'événements fédérateurs récurrents
- Encourager les initiatives citoyennes et associatives
- Améliorer la performance énergétique du patrimoine communal
- Accroître le déploiement des énergies renouvelables sur et au sein du patrimoine communal
- Construire ou rénover de manière exemplaire un bâtiment communal en s'inscrivant dans la démarche E+C-
- Sensibiliser les agents et les usagers des patrimoines communaux aux éco-gestes
- Réduire les déchets de l'administration et optimiser leur traitement
- Établir un plan de gestion publique pour préserver la ressource en eau
- Développer une politique de commande publique et d'achat responsable
- Mettre en place une alimentation plus saine et plus durable dans la restauration collective et limiter le gaspillage alimentaire
- Promouvoir la mobilité durable de la collectivité
- Favoriser le bien-être au travail au sein de la collectivité
- Renforcer les interactions entre les services
- Engager une stratégie de communication en faveur du développement durable
- Suivre et animer la mise en place de l'Agenda 21